

Société d'histoire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **19 (1931)**

Heft 6

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

du 12 novembre 1931

à l'Hôtel Suisse.

Une trentaine de membres sont présents. M. *Castella*, président, souhaite la bienvenue à Son Excellence le ministre du Brésil à Berne, et annonce que le 10 décembre, notre Société tiendra une séance pour commémorer le 450^{me} anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération. M. Jordan y fera une conférence sur ces événements. Il rappelle les belles fêtes du 5 juillet dernier, dont le comité d'organisation fut présidé par M. Georges Corpataux et dont M. Bernard de Vevey fut le secrétaire général.

Il signale que M. Henri Türlér, archiviste fédéral, vient de fêter ses 70 ans et qu'une Festschrift a été éditée à cette occasion. Il propose de nous associer à ces fêtes en envoyant nos félicitations à M. Türlér et en souscrivant à un exemplaire de la Festschrift.

Il annonce, enfin, la prochaine publication, dans les « Annales », de la thèse de M^{me} Florac sur *La peinture religieuse de l'époque baroque dans le canton de Fribourg*.

MM. Robert Nydegger, instituteur à Gruyères, et Ed. Helfer, à Lausanne, présentés par M. Castella, le chanoine John Rast, à Fribourg, et l'abbé Henri Crausaz, curé, à Courtion, présentés par M. Corpataux, sont reçus membres de la Société à l'unanimité.

En une conférence fort intéressante et qui sera publiée, M^{lle} *Jeanné Niquille* nous présente les « Guérisseurs ambulants à Fribourg aux XVII^{me} et XVIII^{me} siècles ». Pour pratiquer, ces guérisseurs devaient passer un petit examen et fournir des preuves de leur savoir par des attestations. Ils sont fort nombreux à proposer leurs remèdes et leurs cures, spécialement les chirurgiens qui traitaient en général la hernie, l'extraction des calculs et l'incision de la cataracte. Quelques dentistes, dont deux femmes, des vendeurs de drogues, complètent cette liste de guérisseurs dont beaucoup guérissent, mais qui exploitèrent aussi la crédulité pu-

blique. A la fin du XVIII^{me} siècle, bien des Fribourgeois se rendent à l'étranger pour étudier l'art de guérir, et les ambulants disparaissent peu à peu.

M. *Castella* remercie vivement M^{lle} *Niquille* pour cette page délicieuse d'histoire fribourgeoise retracée avec méthode. Elle démontre, par la quantité de détails, des recherches très longues. Il signale qu'il existe en Suisse une société d'histoire de la médecine.

M^{lle} *Niquille* ajoute que l'examen des ambulants portait spécialement sur l'anatomie et que l'on recherchait surtout s'ils étaient dangereux. Les remèdes guérissaient souvent parce qu'ils étaient très complexes. Pour être agrégé membre régulier de la Faculté, il fallait absolument être porteur du diplôme universitaire.

M. *Francey* signale la découverte qu'il vient de faire, dans un ouvrage intitulé « Huit jours à Versailles » d'un cas d'exportation de bétail caprin fribourgeois en 1792.

La séance est levée à 3 h. et demie.

Le Secrétaire :

B. DE VEVEY.

Le Président :

G. CASTELLA.